



FICHE INSCRIPTION

CIRCUIT SRI-LANKA

DEUXIEME QUINZAIN DE JANVIER 2026

à retourner pour le 25 novembre 2024

à Jeanne BOTTAGISI, 7 C rue de Ripley 39000 LONS LE SAUNIER

1er Participant :

NOM Prénom
Adresse :
Ville : Code Postal :
Téléphone : fixe : Portable :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse mail :
Adhérent (e) ASCE 39 : autres ASCE : Extérieurs :
Date de validité du Passeport (obligatoire) : valable 6 mois après la date retour

2ème Participant :

NOM Prénom
Adresse :
Ville : Code Postal :
Téléphone : fixe : Portable :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse mail :
Adhérent (e) ASCE 39 : autres ASCE : Extérieurs :
Date de validité du Passeport (obligatoire) : valable 6 mois après la date retour

Hébergement :

Chambre double :

Je partagerai ma chambre avec :

Chambre twin :

Je partagerai ma chambre avec :

Chambre individuelle : (avec supplément de 280 €)

Le tarif du séjour tout compris sur la base de 47 personnes maximum est de : **2 195 € TTC.**

Le paiement :

Un échancier vous est proposé.

Le paiement se fera en 12 fois ou moins à votre convenance :

- **10% à l'inscription par chèque bancaire soit 220 € par personne**

- A partir de **JANVIER 2025**, le 15 de chaque mois, **180 € jusqu'au 15 octobre 2025.**

– **Le solde 175 € le 15 novembre 2025.**

Le paiement par chèques-vacances est accepté **sauf pour le 1^{er} paiement.**

Si vous possédez la totalité ou partie du montant du voyage en chèques-vacances, vous pouvez les envoyer en une seule fois et compléter par chèque bancaire ou carte bancaire. Cela facilitera la gestion.

Les **chèques bancaires** (ou **chèques-vacances**) seront libellés à l'ordre de **TAO Voyages** et adressés à **Jeanne BOTTAGISI – 7 c rue de Ripley 39000 LONS LE SAUNIER** suivant l'échéancier ci-dessus.

Pour les paiements par carte bancaire, merci de vous adresser directement à Stéphanie, responsable de l'agence TAO-VOYAGES soit par mail : stephanie@taovoyages.com ou au **04.50.19.07.11**.

Formalités : *A me retourner, la fiche d'inscription signée et datée, accompagnée d'une photocopie de votre passeport, en cours de validité, le chèque du 1^{er} acompte.*
Pour les adhérents (tes) des ASCEs de la région Bourgogne-Franche-Comté ou autres, la fiche d'inscription devra être signée par le ou la président (te) ou son (sa) représentant (te) dont ils (elles) dépendent.

Les participants (tes) devront être à jour de leur cotisation 2026 ; **soit 7 €** pour les retraités et actifs de catégorie C, **12 €** pour les actifs de catégorie B, **18 €** pour les actifs de catégorie A. Enfin **20 €** par personne pour les extérieurs. (chèque à libeller au nom de l'ASCE 39).

Annulation les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00

Pour les voyages avion :

- Plus de 91 jours avant le départ : 130 € par personne (pour la gestion administrative du dossier)
- De 90 à 61 jours avant le départ : 30% du prix total du voyage
- De 60 à 44 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage
- De 43 à 16 jours avant le départ : 80% du prix total du voyage
- Moins de 15 Jours avant le départ : 100% du prix total du voyage

Décompte des jours pour le calcul des frais d'annulation est considéré comme jour 1, la veille du départ
--

Tout billet émis n'est ni modifiable ni remboursable.

De ce fait des frais de 100% du montant du billet d'avion (surcharge carburant incluse) seront retenus en plus des frais de dossier de 130 € par personne. La prime d'assurance n'est jamais remboursée.

Prime assurance **(55 € par personne)** non remboursable

Les conditions générales et particulières de vente complètes sont disponibles auprès de l'ASCE 39.

Date, le

Signature 1^{er} participant

Signature 2^{ème} participant

Visa du (de la) président (e) de l'ASCE d'origine et cachet de l'ASCE